



## Revenus d'activité des indépendants en 2011

Hausse pour les indépendants « classiques »  
et pour les auto-entrepreneurs,  
baisse pour l'ensemble des non-salariés

**F**in 2011, en France, plus de 2,3 millions de personnes exercent une activité non salariée, hors secteur agricole. Parmi elles, 416 000 sont auto-entrepreneurs, soit 75 000 de plus que fin 2010. En 2011, les indépendants « classiques » ont perçu en moyenne 37 200 euros annuels : les juristes ont gagné plus de 110 000 euros tandis que les artistes n'ont déclaré que 15 000 euros. Les auto-entrepreneurs retirent en moyenne 5 430 euros de leur activité. Entre 2010 et 2011, le revenu moyen augmente de 1,6 % en euros constants pour les indépendants classiques et de 2,1 % pour les auto-entrepreneurs. Cependant, il diminue de 1,9 % pour l'ensemble des indépendants car la part des auto-entrepreneurs s'accroît : en 2011, ils représentent 18 % de l'ensemble des non-salariés. Hors auto-entrepreneurs, les rémunérations progressent fortement dans les activités informatiques, les activités artistiques et récréatives et les professions juridiques, mais sont en net repli pour les métiers de bouche, l'hébergement et la restauration, le commerce et la réparation d'automobiles ou les taxis. Après trois années consécutives de baisse, les rémunérations dans la construction se redressent légèrement (+ 0,4 %).

Laure Omalek et Justine Pignier, division Salaires et revenus d'activité, Insee

Fin 2011, en France métropolitaine et dans les DOM, plus de 2,3 millions de personnes exercent une activité non salariée (*définitions*) dans l'ensemble des secteurs non agricoles. Parmi elles, 300 000 occupent en parallèle un emploi salarié. Entrepreneurs individuels (y compris auto-entrepreneurs), professionnels libéraux ou gérants majoritaires de société, la moitié d'entre eux se répartit entre le commerce et l'artisanat commercial (20 %), la santé (16 %) et la construction (14 %), alors que ces secteurs ne rassemblent que le quart des salariés. Plus d'un non-salarié sur quatre exerce dans les services aux particuliers (restauration, hébergement, arts et spectacles, coiffure, soins de beauté et autres services personnels) ou dans les activités spécialisées scientifiques et techniques (professions juridiques, comptables,

conseil de gestion, architecture, ingénierie, publicité, design, etc.). À l'opposé, seuls 4 % des indépendants travaillent dans l'industrie (hors artisanat commercial).

### Fin 2011, près d'un non-salarié sur cinq est auto-entrepreneur

Sous l'impulsion de l'auto-entrepreneuriat (*définitions*), la population non salariée non agricole poursuit sa progression en 2011 (+ 3,7 % en un an). Depuis sa mise en place en janvier 2009, le statut d'auto-entrepreneur continue en effet de gagner du terrain : fin 2011, 416 000 auto-entrepreneurs sont économiquement actifs, soit près d'un non-salarié sur cinq, contre 340 000 fin 2010 et 170 000 fin 2009.

Leur présence s'accroît dans tous les secteurs d'activité, notamment ceux où ils

étaient déjà nombreux comme les arts, spectacles et activités récréatives, l'enseignement (formation continue, soutien scolaire, enseignement artistique, culturel ou sportif...) ou les services et soins personnels (*figure 1*). Dans ces secteurs, les auto-entrepreneurs représentent près de deux non-salariés sur cinq, alors qu'ils sont quasiment absents des activités à dominante libérale, pour lesquelles l'inscription en tant qu'auto-entrepreneur n'est souvent pas autorisée.

Face à l'essor de l'auto-entrepreneuriat, le nombre d'indépendants « classiques » augmente faiblement en 2011 (+ 0,3 %), après une baisse de 2,1 % l'année précédente. Comme en 2010, l'industrie et le commerce de détail sont les secteurs les plus touchés, avec une baisse proche de 4 % en 2011. Seuls les effectifs des

professions juridiques (+ 4,1 %) et des professions libérales de santé (+ 3,0 %) progressent sensiblement.

## Les juristes gagnent huit fois plus que les artistes

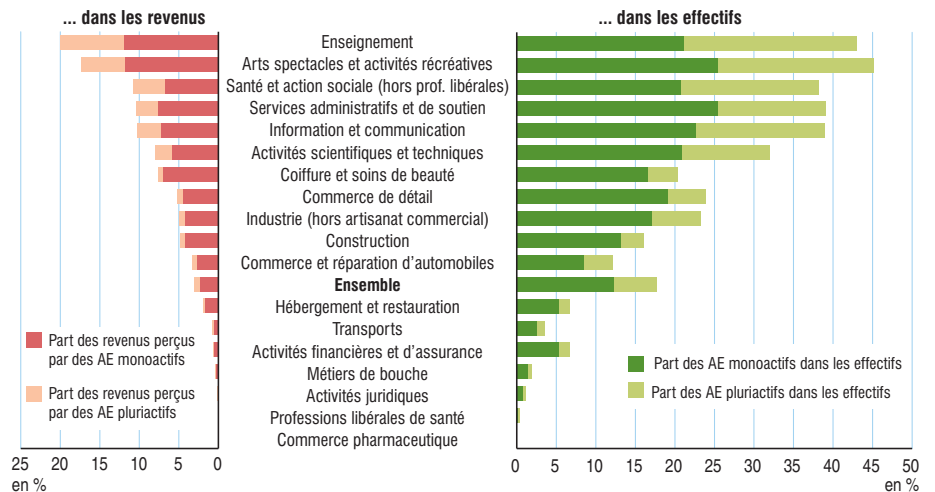
Sur l'année 2011, hors agriculture et hors auto-entrepreneurs, les indépendants classiques retirent en moyenne 37 200 euros de leur activité non salariée (*définitions*), avec des disparités de revenu beaucoup plus marquées que pour les salariés : le rapport interquartile atteint ainsi 5,2 pour les non-salariés classiques contre 1,8 pour les salariés (*figure 2*). Cette dispersion s'explique à la fois par le poids des hauts revenus et par la présence de revenus très faibles voire nuls. En bas de l'échelle des rémunérations, un indépendant sur dix déclare un revenu nul car il n'a pas dégagé de bénéfices ou se rémunère sous forme de dividendes, un sur quatre a un revenu annuel inférieur à 8 650 euros et la moitié déclare moins de 21 600 euros annuels (*figure 3*). En haut de l'échelle des rémunérations, un indépendant sur quatre perçoit plus de 44 600 euros et un sur dix dégagne un revenu annuel dépassant 84 300 euros. Ce montant est plus de deux fois supérieur

au dernier décile de revenu des salariés du privé (38 100 euros).

Comme les années précédentes, les activités artistiques et récréatives, la coiffure, les taxis ou l'enseignement génèrent les plus faibles revenus annuels, de 14 400 à

17 500 euros en moyenne sur l'année 2011. Les revenus les plus élevés sont perçus dans les professions juridiques (113 600 euros) et dans le commerce pharmaceutique (94 000 euros), suivis par les professions libérales de santé (69 700 euros).

## 1 Part des auto-entrepreneurs économiquement actifs à la fin 2011, selon le secteur d'activité...



Lecture : dans l'enseignement, les auto-entrepreneurs économiquement actifs représentent 43 % des effectifs non salariés à la fin 2011 : 21 % sont des auto-entrepreneurs monoactifs (ils n'exercent pas d'activité salariée) et 22 % sont pluriactifs (ils cumulent cette activité avec un emploi salarié). Dans ce même secteur, 20 % des revenus d'activité non salariaux sont perçus par des auto-entrepreneurs, 12 % par des auto-entrepreneurs monoactifs et 8 % par des pluriactifs.

Champ : France, personnes exerçant une activité non salariée au 31/12/2011.  
Source : Insee, base non-salariés.

## 2 Niveaux et évolution des revenus d'activité par secteur

	Effectifs au 31 décembre		Revenu moyen		Proportion de revenus nuls (%)	Rapport interquartile
	Niveau en 2011 (milliers)	Évolution 2010-2011 (%)	Niveau en 2011 (euros)	Évolution 2010-2011 en euros constants (%)		
<b>Non-salariés, hors auto-entrepreneurs</b>						
<b>Industrie (hors artisanat commercial)</b>	<b>77</b>	<b>-3,6</b>	<b>27 590</b>	<b>2,0</b>	<b>10,2</b>	<b>5,1</b>
<b>Construction</b>	<b>267</b>	<b>-1,4</b>	<b>27 760</b>	<b>0,4</b>	<b>5,9</b>	<b>2,8</b>
<b>Commerce et artisanat commercial</b>	<b>383</b>	<b>-3,1</b>	<b>27 480</b>	<b>0,6</b>	<b>11,3</b>	<b>6,1</b>
Commerce et réparation d'automobiles	46	-0,1	25 010	-3,8	10,2	3,8
Commerce de gros	60	-2,1	30 510	2,8	17,3	9,6
Commerce pharmaceutique	25	-1,1	94 020	-0,4	1,8	3,0
Métiers de bouche	50	-2,6	27 050	-4,3	5,9	3,0
Autre commerce de détail	202	-4,3	18 840	2,2	12,5	7,5
<b>Services</b>	<b>1 085</b>	<b>0,6</b>	<b>44 840</b>	<b>2,1</b>	<b>8,7</b>	<b>5,5</b>
Transports	56	-0,3	21 500	-1,3	7,4	2,8
<i>dont : taxis</i>	29	1,0	16 980	-2,5	3,5	2,1
Hébergement et restauration	151	-0,6	20 250	-2,3	12,7	4,5
Information et communication	36	-0,1	30 910	6,9	17,2	12,5
Activités financières et d'assurance	27	0,6	65 250	1,0	10,8	5,7
Activités immobilières	35	-0,3	26 780	0,2	24,7	-
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	209	1,6	62 000	4,6	9,9	5,5
<i>dont : professions juridiques</i>	60	4,1	113 640	5,6	2,6	4,4
Services administratifs et de soutien aux entreprises	41	-2,7	27 380	3,0	17,1	9,5
Enseignement	46	-1,0	17 470	2,6	10,1	6,1
Santé humaine et action sociale	353	2,9	66 660	0,0	2,3	3,0
<i>dont : professions libérales de santé</i>	330	3,0	69 710	-0,1	1,8	2,9
Arts spectacles et activités récréatives	25	-2,8	14 410	6,1	20,0	21,8
Autres activités de services	106	-2,8	15 190	0,6	7,9	3,1
<i>dont : coiffure et soins de beauté</i>	68	-1,4	15 100	-0,8	5,7	2,6
Indéterminé	112	19,3	24 860	-1,3	26,2	-
<b>Ensemble hors auto-entrepreneurs</b>	<b>1 924</b>	<b>0,3</b>	<b>37 240</b>	<b>1,6</b>	<b>9,8</b>	<b>5,2</b>
<b>Auto-entrepreneurs actifs</b>	<b>416</b>	<b>22,6</b>	<b>5 430</b>	<b>2,1</b>	<b>1,3</b>	<b>9,0</b>
<b>Ensemble y compris auto-entrepreneurs</b>	<b>2 340</b>	<b>3,7</b>	<b>31 860</b>	<b>-1,9</b>	<b>8,4</b>	<b>8,3</b>

Note : les taxés d'office (*définitions*) sont pris en compte dans les effectifs mais pas dans les revenus.

Lecture : dans le secteur de la construction, hors auto-entrepreneurs, le revenu plancher des 25 % les mieux payés est 2,8 fois plus élevé que le revenu plafond des 25 % les moins payés (rapport interquartile).

Champ : France, personnes exerçant une activité non salariée au 31/12, hors agriculture.

Source : Insee, base non-salariés.

## Hausse du revenu moyen des indépendants classiques, notamment dans les activités informatiques et audiovisuelles

En 2011, dans un contexte de légère accélération de l'activité économique (le PIB est en hausse de 2,0 % en volume après 1,7 % en 2010), le revenu annuel des indépendants classiques a augmenté de 1,6 % en euros constants, poursuivant sa remontée entamée depuis trois ans, après le fort recul enregistré en 2008. Il retrouve ainsi son niveau atteint en 2007, à la veille de la crise économique (figure 4). Cette progression est soutenue, comme en 2010, par des évolutions de structure : l'emploi est en effet très dynamique dans les professions du droit et de la santé, activités hautement qualifiées et rémunératrices, tandis qu'il diminue (hors auto-entrepreneurs) dans l'industrie, le commerce de détail et certains services peu lucratifs. Cependant, outre cet effet de structure, les rémunérations progressent en 2011 dans de nombreux secteurs. L'information et la communication, qui regroupent notamment les activités de programmation et conseil en informatique ainsi que l'édition et l'audiovisuel, progressent de 6,9 % en euros constants. Suivent les arts, spectacles et activités récréatives (+ 6,1 %), qui restent cependant en bas de l'échelle des revenus, et les activités juridiques (+ 5,6 %) qui confortent leur place en haut de l'échelle. Dans l'industrie, les rémunérations progressent également (+ 2,0 %), comme dans le commerce de gros ou de détail. À l'opposé, elles sont en net repli pour les métiers de bouche tels que bouchers ou boulangers (- 4,3 %), le commerce et la

réparation d'automobiles (- 3,8 %), l'hébergement et la restauration (- 2,3 %) ou les taxis. Dans la santé, après une faible hausse en 2010, le revenu moyen est stable en 2011, la progression des honoraires des médecins et dentistes compensant la baisse du revenu moyen des professionnels paramédicaux. Enfin, dans la construction, après trois années consécutives de baisse, les rémunérations des indépendants « classiques » se redressent légèrement.

## Baisse du revenu moyen de l'ensemble des non-salariés

Depuis 2009, l'augmentation du revenu moyen des indépendants classiques découle en partie d'un effet de sélection lié au développement de l'auto-entrepreneuriat. Cet effet s'atténue mais se poursuit en 2011 : d'une part, des personnes qui auraient auparavant créé une petite entreprise classique optent désormais pour l'auto-entreprise. D'autre part, certains non-salariés déjà installés mais générant de faibles revenus choisissent de devenir auto-entrepreneur, statut qui peut être plus avantageux pour eux. Ainsi, en 2011, 13 000 non-salariés déjà en activité sont devenus auto-entrepreneurs (deux fois moins qu'en 2010).

La réduction du nombre de bas revenus parmi les indépendants classiques se traduit par une atténuation des disparités au sein de cette population. Ainsi, entre 2010 et 2011, le revenu moyen s'est accru de 7,9 % en euros constants pour le quart des indépendants les moins rémunérés tandis que, pour le quart supérieur, la hausse est plus modérée (+1,8 %).

Les auto-entrepreneurs économiquement actifs, quant à eux, ont retiré en moyenne 5 430 euros de leur activité non salariée en 2011, soit 2,1 % de plus qu'en 2010. Ce revenu reste sept fois moins élevé que celui des indépendants classiques. Plus d'un auto-entrepreneur sur quatre gagne moins de 900 euros par an, la moitié moins de 3 000 euros, et neuf sur dix moins de 14 300 euros.

Le développement de l'auto-entrepreneuriat et le faible niveau de revenu associé à ce statut se traduisent, comme en 2010, par une baisse du revenu moyen de l'ensemble de la population non-salariée, indépendants classiques et auto-entrepreneurs réunis. Ainsi, fin 2011, les personnes exerçant une activité non salariée ont perçu en moyenne 31 900 euros annuels, soit 1,9 % de moins qu'en 2010.

## Un auto-entrepreneur sur trois occupe également un emploi salarié

Le faible niveau de revenu des auto-entrepreneurs est en partie dû aux plafonds imposés sur les chiffres d'affaires réalisés mais aussi au fait qu'il s'agit souvent d'une activité d'appoint : fin 2011, près d'un auto-entrepreneur sur trois cumule cette activité avec un travail salarié, contre un indépendant classique sur dix. Le revenu d'activité global de ces pluriactifs (incluant le salaire) atteint 23 000 euros annuels en 2011, dont moins d'un sixième (3 700 euros) sont des revenus non salariaux. Les auto-entrepreneurs n'exerçant pas d'activité salariée ont perçu 6 120 euros en moyenne sur l'année. Parmi les non-salariés classiques, le revenu global d'activité des pluriactifs s'élève en

**3** Dispersion des revenus d'activité non salariaux (hors auto-entrepreneurs) selon le secteur d'activité

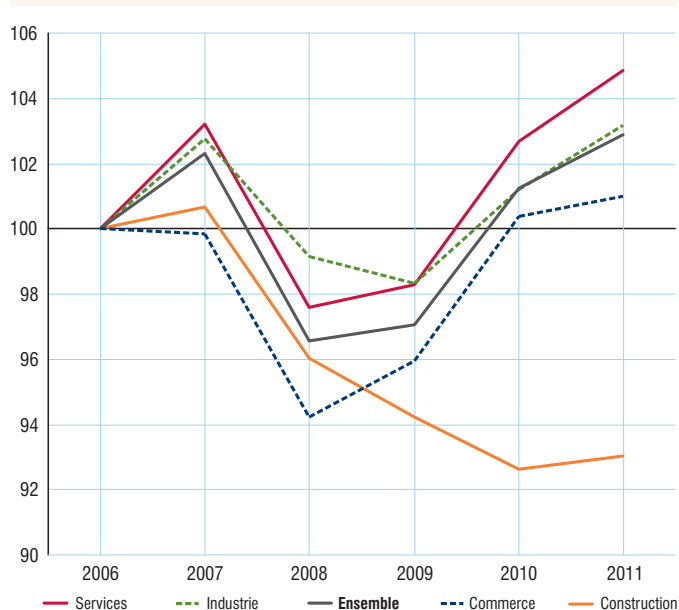


Lecture : dans la construction, le revenu moyen d'activité des non-salariés (hors auto-entrepreneurs) s'élève à 27 760 euros en 2011. Un indépendant de la construction sur dix perçoit moins de 4 100 euros annuels (D1), un quart gagne moins 12 610 euros (Q1) et la moitié moins de 22 480 euros (médiane) ; en haut de l'échelle, un quart perçoit plus de 35 190 euros (Q3) et un sur dix gagne plus de 53 910 euros (D9).

Champ : France, personnes exerçant une activité non salariée au 31/12/2011, hors agriculture, hors auto-entrepreneurs et hors taxés d'office (définitions).

Source : Insee, base non-salariés.

**4** Évolution du revenu moyen en euros constants (base 100 en 2006)



Champ : France, personnes exerçant une activité non salariée au 31/12, hors agriculture, hors auto-entrepreneurs et hors taxés d'office (définitions).

Source : Insee, base non-salariés.

2011 à 62 300 euros, dont plus de la moitié (33 300 euros) est issue de leur activité d'indépendant. Dans le même temps, ceux qui n'exercent pas en parallèle d'activité salariée ont perçu 37 600 euros annuels. Si les indépendants pluriactifs bénéficient d'une rémunération globale plus élevée que les monoactifs, la pluriactivité tend à réduire leurs revenus non salariaux car l'activité salariée peut empiéter sur le temps consacré à leur entreprise. Ainsi, à secteur d'activité donné et caractéristiques comparables (*encadré*), le revenu moyen que les pluriactifs retiennent de leur activité d'indépendant est deux fois moins élevé que celui des monoactifs. La pluriactivité est très fréquente dans l'enseignement, la santé et les arts, spectacles et activités récréatives. Dans ces secteurs comme dans l'ensemble des secteurs d'activité, la pluriactivité se réduit un peu : de fin 2010 à fin 2011, la part des pluriactifs passe ainsi de 11 % à 10 % parmi les indépendants classiques, et de 33 % à 31 % chez les auto-entrepreneurs.

### Minoritaires chez les non-salariés, les femmes gagnent 10 000 euros de moins que les hommes

Les femmes restent largement minoritaires chez les non-salariés : même si leur présence s'accroît progressivement, elles ne forment qu'un tiers des effectifs en 2011, alors qu'elles représentent presque la moitié des salariés. L'auto-entrepreneuriat attire un peu plus de femmes que l'entrepreneuriat classique : fin 2011, 40 % des auto-entrepreneurs en activité depuis moins d'un an sont des femmes, contre 35 % des créateurs classiques. Moins nombreuses que les hommes, les femmes sont aussi moins bien rétribuées : parmi les indépendants classiques, elles ont gagné en moyenne 30 500 euros en 2011 contre 40 400 euros pour les hommes, soit un quart de moins. Pourtant, elles exercent dans des secteurs souvent plus rémunérateurs (professions libérales de santé, notamment). Aussi, à secteur d'activité donné et caractéristiques comparables, le revenu des femmes non salariées est inférieur d'un tiers à celui des hommes. Une partie de cet écart pourrait s'expliquer par un temps de travail moins important. Le revenu des indépendantes progresse toutefois

### Modèle

Le modèle permettant d'identifier les déterminants du revenu d'activité (hors auto-entrepreneurs) est un Tobit simple. Il permet d'analyser l'impact d'une variable en considérant les autres comme fixées. Les variables retenues sont : le secteur d'activité (industrie, construction, commerce, services), l'ancienneté, l'âge et le sexe, mais aussi la localisation (Île-de-France ou province), le fait d'être gérant ou non, ou d'être pluriactif.

plus rapidement que celui de leurs homologues masculins : après une forte hausse entre 2009 et 2010, il augmente de 2,2 % entre 2010 et 2011, contre 1,5 % pour les hommes. L'ancienneté dans le non-salariat (*définitions*) a également une influence significative sur les revenus. Plus l'activité est ancienne, plus le revenu est élevé, surtout dans les services. Les indépendants nouvellement affiliés sont ceux qui perçoivent les plus faibles revenus, notamment dans le commerce. En particulier, 29 % des non-salariés installés dans l'année (hors auto-entrepreneurs) perçoivent un revenu nul. ■

### Sources

La base « non-salariés » utilisée ici est issue d'une source administrative gérée par l'Acoss (Agence centrale des organismes de sécurité sociale), caisse nationale des Urssaf. Celle-ci collecte les cotisations sociales et la CSG-CRDS assises sur les rémunérations des non-salariés.

### Définitions

**Indépendants ou non-salariés** : il s'agit ici de l'ensemble des cotisants à un régime social non salarié, qu'ils soient entrepreneurs individuels ou gérants majoritaires de SARL, à l'exception des personnes affiliées à la MSA. Tous les pluriactifs (percevant à la fois des revenus d'activité salariaux et non salariaux) sont pris en compte, y compris ceux exerçant à titre principal une activité salariée. **Auto-entrepreneuriat** : régime spécifique mis en place au 1<sup>er</sup> janvier 2009 pour les entreprises individuelles qui relèvent du régime fiscal de la micro-entreprise. Il

offre des formalités de création d'entreprise allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations et contributions sociales. On considère qu'un auto-entrepreneur est économiquement actif en 2011 s'il a déclaré un chiffre d'affaires positif dans l'année ou, en cas d'affiliation en 2011, s'il a déclaré au moins un chiffre d'affaires positif au cours des quatre trimestres qui ont suivi son assujettissement (éventuellement en 2012).

**Revenu d'activité des non-salariés** : c'est le revenu ou bénéfice annuel déclaré aux Urssaf par les cotisants à un régime non salarié non agricole, en activité au 31 décembre, que ce revenu corresponde ou non à une activité à temps complet. En cas d'exercice déficitaire, le revenu des entrepreneurs individuels est considéré comme nul. Pour les indépendants nouvellement affiliés en 2011, les revenus ont été annualisés, pour tenir compte du fait qu'ils n'ont travaillé qu'une partie de l'année. Les indépendants n'ayant pas déclaré leur revenu font l'objet d'une taxation d'office par l'Acoss pour le recouvrement des cotisations sociales. Ils sont pris en compte dans le calcul des effectifs mais pas des revenus. Suite à une modification intervenue dans la chaîne de traitement, les évolutions annuelles ont été révisées et ne sont pas directement comparables à celles publiées les années précédentes.

**Ancienneté du non-salarié** : ce concept renvoie à la date d'assujettissement du non-salarié à l'Urssaf.

### Bibliographie

- L. Omalek, J. Pignier, « Revenus d'activité des indépendants en 2010 », *Insee Première* n° 1448, mai 2013.
- J. Domens, J. Pignier, « Auto-entrepreneurs : au bout de trois ans, 90 % dégagent un revenu inférieur au Smic au titre de leur activité non salariée » *Insee Première* n° 1414, septembre 2012.
- F. Barruel, S. Thomas, S. Darriné, H. Mariotte, « Trois auto-entrepreneurs sur quatre n'auraient pas créé d'entreprise sans ce régime », *Insee Première* n° 1388, février 2012.
- « Les revenus d'activité des indépendants », *Insee Références*, édition 2009.

Direction Générale :  
18, bd Adolphe-Pinard  
75675 PARIS CEDEX 14  
Directeur de la publication :  
Jean-Luc Tavemier  
Rédacteur en chef :  
E. Nauze-Fichet  
Rédacteurs :  
J.-B. Champion, A. Houlou-Garcia,  
C. Pfister, V. Quénechdu  
Maquette : P. Thibaudeau  
Impression : Jouve  
Code Sage IP141481  
ISSN 0997 - 3192  
© Insee 2014

- *Insee Première* figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee : [www.insee.fr/collections-nationales](http://www.insee.fr/collections-nationales)
- Pour recevoir par courriel les avis de parution (60 numéros par an) : <http://www.insee.fr/abonnements>

Pour vous abonner à *Insee Première* et le recevoir par courrier : <http://www.webcommerce.insee.fr/liste.php?idFamille=16>

